

Proposition de résumé

RANDRIAMANAMPISOA Holimalala¹, GONDARD Claire², LAZAMANANA Pierre A¹. et ANDRIANJAKATINA Aina¹

*¹CERED, Université d'Antananarivo et UMI Résiliences, IRD
hollymalala@gmail.com, pierre.lazamana@gmail.com, ainasyvania@gmail.com*

*²UMI Résiliences, IRD et GREThA, CNRS, UMR 5113, Université de Bordeaux
claire.gondard-delcroix@ird.fr, claire.gondard-delcroix@u-bordeaux.fr*

Protection Sociale et lutte contre les inégalités à Madagascar : l'apport de la théorie de la justice de Rawls ?

Dans la lignée des recommandations internationales, une nouvelle politique de protection sociale (PS) est en cours d'élaboration à Madagascar. Dans ce pays très exposé aux risques environnementaux et climatiques, encore à majorité rural et marqué par un fort taux de pauvreté et un taux élevé d'informalité sur le marché du travail, les défis en termes de protection sociale sont nombreux. Cela se traduit par un taux de couverture de la population parmi les plus faible au monde, de l'ordre de 5,7% de la population (Banque mondiale, 2020). Depuis le Plan nation de protection sociale de 2015 (PNPS, 2015) et la stratégie nationale de protection sociale de 2018 (SNPS, 2018), se dessine une réorientation fondamentale, avec le passage d'une logique assurantielle à une logique assistancielle. Une telle stratégie est-elle en mesure de relever le défi de l'universalisation prôné par les institutions internationales (OMS, 2015, BIT, 2012) ?

Partant de l'analyse concrète du modèle de protection sociale Malgasy et de ses transformations récentes, l'article interroge sa capacité à répondre aux besoins de protection de la population et à réduire les inégalités. A ce titre, l'approche de Rawls est intéressante pour interroger les portées de la PS comme outil de lutte contre les inégalités. L'objet de cet article est alors d'analyser si, à Madagascar, la PS telle qu'elle se dessine aujourd'hui, constitue un moyen pour réduire les inégalités ? Est-elle en mesure d'inventer un mode de compensation au sens de Rawls afin de favoriser l'égalité ?

Notre travail propose une analyse originale du système national de protection sociale : à la fois multi-niveaux (du national au local) et multi acteurs (internationaux et nationaux, publics et privés, formels et informels). Etayé par un matériel empirique diversifié (littérature grise, observation participante, entretiens qualitatifs auprès des acteurs institutionnels et auprès des ménages), l'étude permet d'établir deux résultats principaux. Premièrement, elle met en évidence l'importance de la Protection sociale pour réduire les inégalités parce qu'elle contribue à renforcer les capacités des plus vulnérables en favorisant leur accès aux services de protection sociale. Toutefois, l'étude établit dans un deuxième temps que le secteur de la protection sociale à Madagascar reste caractérisé par un manque d'intégration, à la fois verticale et horizontale : verticale dans le sens où on observe une forte déconnexion entre les formes de protection sociale pensées au niveau national et les mécanismes de protection sociale accessibles par les populations malgaches, largement dominés par des mécanismes informels de sécurisation des conditions de vie ; horizontale dans le sens où de fortes inégalités d'accès à la protection sociale prévalent d'une zone à l'autre, et parce que les prestations servies restent faibles comme le taux de couverture.

Ces éléments conduisent à questionner la soutenabilité sociale du système malgache de protection sociale tel qu'il se dessine aujourd'hui. Plus largement, cela conduit à s'interroger sur les transformations nécessaires pour que le modèle de protection sociale Malagasy favorise véritablement la justice sociale.